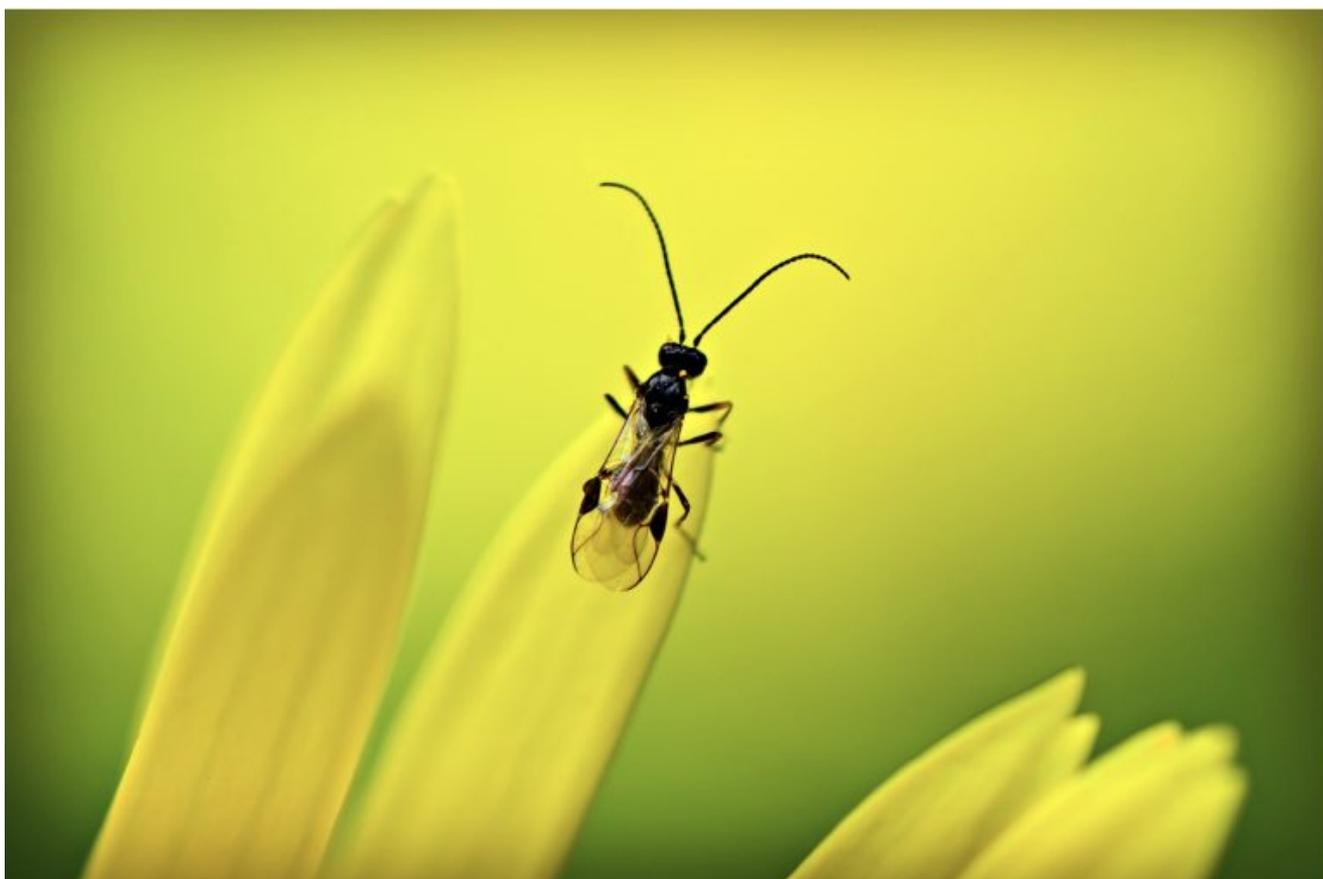


Ils mettent à présent de l'ARN dans les pesticides... pour tuer les abeilles ?

écrit par Christine Tasin | 22 juin 2023





NOUVEAU RAPPORT : LES POLLINISATEURS, VICTIMES COLLATÉRALES DES PESTICIDES ARNI

POLLINIS publie un rapport inédit sur les dangers des pesticides génétiques ARNi, nouveaux produits de l'agrochimie. Présentés comme des alternatives durables aux pesticides chimiques, ces produits « extincteurs de gènes » pourraient avoir des effets potentiellement catastrophiques pour les pollinisateurs et l'ensemble de la biodiversité.

Confrontés à la multiplication des plans de réduction des pesticides, les géants de l'agrochimie se sont attelés à développer une nouvelle génération d'insecticides issus des biotechnologies génétiques. Diffusés par spray ou par le biais de plantes, bactéries et virus génétiquement modifiés, ces nouveaux pesticides génétiques, également appelés pesticides ARNi, tuent les insectes en empêchant l'expression de gènes essentiels à leur survie, et risquent d'accélérer le déclin en cours des pollinisateurs.

Voir la suite ici :

<https://www.pollinis.org/publications/lagrochimie-developpe-de-s-nouveaux-pesticides-genetiques-toxiques-pour-les-pollinisateurs/>

Tandis que les plans de transitions agroécologiques peinent à se concrétiser en France et en Europe, systématiquement freinées par les lobbys agro-industriels, les firmes de l'agrochimie développent aujourd'hui des pesticides d'un nouveau genre : les pesticides génétiques ou pesticides à ARN interférents (ARNi), issus des avancées récentes en matière de génie génétique. Créés pour cibler les insectes nuisibles, ils risquent d'affecter de manière « hors cible » d'autres insectes en raison de similitudes génétiques.

Les résultats de l'étude

En menant une analyse bio-informatique comparative entre les séquences génétiques ciblées par 26 produits ARNi avec les séquences génétiques de centaines d'espèces d'insectes pollinisateurs, l'étude de POLLINIS met en évidence que plus de la moitié de ces produits pourraient avoir des effets mortels sur 136 espèces de pollinisateurs différents, parmi lesquels l'abeille mellifère européenne (*Apis mellifera*), le bourdon des prés (*Bombus pratorum*) ou encore le papillon Belle-Dame (*Vanessa cardui*), dont certains gènes présentent de fortes similitudes avec ceux des espèces cibles.

Résultats de l'étude : nombre d'espèces de pollinisateurs victimes d'effet hors cible

Tests hors de contrôle dans les champs européens

Malgré les risques importants que ces nouveaux pesticides génétiques font peser sur les pollinisateurs, les multinationales de l'agrochimie et de nouvelles firmes spécialisées dans les biotechnologies agricoles ont d'ores et déjà commencé à préparer la mise sur le marché de ces pesticides génétiques en Europe.

Ainsi, dans plusieurs pays d'Europe – dont la France – plusieurs tests en plein champ de pesticides génétiques ont été réalisés, sur des cultures de colza et de pommes de terre notamment.

Afin de s'assurer des conditions favorables d'une mise sur le marché, plusieurs firmes participent actuellement à l'élaboration d'un nouveau schéma d'évaluation du risque dans le cadre d'un appel d'offres européen, visant à développer une procédure plus flexible pour les pesticides considérés comme « à faible risque », catégorie dans laquelle les pesticides ARNi ont été inscrits sans aucune preuve de leur moindre dangerosité.

En dépit des risques déjà documentés par la science indépendante, des mises en garde effectuées par plusieurs agences telles que l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis (EPA) ou l'OCDE sur la nécessité d'évaluer les risques de ces substances, **les pesticides ARNi pourraient être utilisés dans les champs européens dans un futur proche.**

Face à ces risques et sur la base des résultats de son étude, POLLINIS demande :

- L'exclusion explicite des pesticides ARNi de la définition des produits de biocontrôle, tels que définis dans le règlement sur l'utilisation durable des pesticides (SUR) ;
- Une évaluation des risques drastique et rigoureuse des pesticides ARNi par une agence indépendante, et la stricte application du principe de précaution, pour confiner la recherche scientifique aux laboratoires et protéger l'environnement et les pollinisateurs ;
- La suspension immédiate de tous les essais en plein champ pratiqués en Europe, jusqu'à la mise en œuvre de cette évaluation.

<https://www.pollinis.org/publications/nouveau-rapport-les-pollinisateurs-victimes-collaterales-des-pesticides-arni/?akid=22038.332885.pdxTbF&rd=1&t=2>